

près le moment où l'on pour-
 s garçons protestants, ce qui
 on d'éducation où ils seraient
 pêle-mêle avec quelques-
 dans son infinie bonté, nous
 dont l'accomplissement est
 mes font partie. Un beau
 y aura bientôt un an, pour
 lions dont il est susceptible,
 orphelins, les uns catho-
 ment orphelins parce que,
 royaume de leur Père qui

mpie en ce moment onze
 . l'abbé Favier, très digne,
 du domaine. Comme il ne
 our lui, de jour en jour,
 confier l'Orphelinat à une
 léchi devant Dieu, il m'a
 de toutes, la plus propre
 ante, qui a devant elle un

Choisinets, vaquer libre-
 d'instruire les enfants,
 onner quelques leçons
 re précieuse Congrégation,
 n, plusieurs avantages

re à vos yeux, mon très
 onsoliderez un établis-
 et les autorités civiles
 s. Ils regarderont son
 res, et je ne doute pas
 t au besoin en secours
 la confiance que leur
 dement établie elle-

le son côté au Supé-
 tion de l'Orphelinat.

Il faisait valoir deux raisons des plus pressantes : l'accroissement progressif de l'œuvre et son état personnel de santé, capable de tout compromettre.

Pour des raisons administratives diverses, on n'avait pu donner suite immédiate à ces premières démarches. Reprises en 1859, elles aboutirent cette fois ; l'acte d'acceptation était signé le 7 octobre par le Frère Philippe. Le 6 novembre suivant, trois Frères venaient prendre la succession de l'abbé Favier. Ils trouvèrent trente-trois élèves dans l'établissement et un certain nombre de collaborateurs, garçons de ferme ou Frères de la congrégation instituée par le fondateur des Choisinets. La propriété dont l'exploitation leur était confiée comprenait deux cent soixante-deux hectares, dont deux septièmes en bois, autant en prés et le reste en terres labourables. La récolte de foin suffisait à la nourriture des bestiaux.

Arrivés au début de l'hiver, les Frères eurent à essayer toutes les rigueurs de la mauvaise saison. Elle fut particulièrement rude. La journée se passait au bois ; on abattait des arbres, on coupait des branches, on liait des fagots. Un vent glacial qui balayait le plateau obligeait souvent les travailleurs à s'arrêter pour se battre le corps avec les bras, ou souffler dans leurs doigts engourdis. A la fin de la journée, deux heures de classe groupaient les orphelins autour des Frères, aussi bien les plus âgés revenant du travail, que les plus jeunes, envoyés pendant le même temps à l'école communale ; tenue par l'un des Frères. La nuit se passait en des chambres dont la pauvreté était si extrême, que les séparations consistaient en simples cloisons de genêts entrelacés et soutenus par des châssis.

Personne cependant ne songeait à se plaindre. Entre les Frères et l'abbé Favier qui vivait de leur vie, c'était une émulation journalière dans le dévouement et l'abnégation. Moins d'un an après leur arrivée, celui-ci rendait de ses nouveaux auxiliaires le témoignage suivant au Supérieur général : « Le bien que vos saints religieux ont fait à nos enfants, pendant les quelques mois qu'ils ont passés dans la maison, dépasse toutes nos espérances ». Le 8 juin 1860, en des termes presque identiques, Mgr Foulquier exprimait au T. H. Frère Philippe sa complète satisfaction.

Lorsque vinrent les travaux de l'été, réclamant pour la moisson des bras nombreux, certains détails d'intérieur furent un peu délaissés, faute de personnel : il eût fallu se dédoubler pour être présents à deux endroits à la fois. Avec l'augmentation des enfants les années suivantes, l'inconvénient devint encore plus sensible : la surveillance